

BULLETIN à renvoyer à :

Club Alpin Français de Figeac
Maison des Sports
2, avenue du général De Gaulle
46100 Figeac

Je désire adhérer au
Club Alpin Français de Figeac et à la F.F.C.A.M

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Port :

Adresse électronique :

Indiquez les activités les plus pratiquées :
(3 activités maximum)

- 1 alpinisme
- 2 canyon
- 3 cascade de glace
- 4 escalade
- 5 randonnée
- 6 raquettes
- 7 ski alpin
- 8 ski de fond
- 9 ski de montagne
- 10 spéléologie
- 11 surf des neiges
- 12 télémark
- 13 vélo de montagne
- 14 vol libre

CONJOINT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Indiquez les activités les plus pratiquées
(3 activités maximum)

- 1 2 3 4 5 6 7
- 8 9 10 11 12 13 14

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Indiquez les activités les plus pratiquées
(3 activités maximum)

- 1 2 3 4 5 6 7
- 8 9 10 11 12 13 14

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Indiquez les activités les plus pratiquées
(3 activités maximum)

- 1 2 3 4 5 6 7
- 8 9 10 11 12 13 14

COTISATIONS 2012

Important : Assurances !

- L'assurance "Responsabilité Civile" : Elle est **obligatoire**, et incluse dans la cotisation fédérale (cf. loi sur le sport). Tout adhérent est désormais obligé de souscrire celle proposée par la FFCAM.
- La part "Assurance de Personne", qui couvre les dommages corporels et les frais subis par l'adhérent (frais médicaux, frais de recherche, d'assistance et de rapatriement), est **facultative**.

Elle est comprise dans le montant de la cotisation indiqué ci-dessous : l'adhérent qui ne veut pas la souscrire en déduit le montant (21,20 €) de sa cotisation. Il devra toutefois pouvoir justifier de la souscription d'une assurance équivalente auprès d'une société de son choix.

N.B : Les assurances liées à l'adhésion 2012 à la FFCAM prennent effet dès réception de la cotisation par la Fédération et cessent le 30 septembre 2012 à minuit. (Elles restent acquises jusqu'au 31 octobre 2012 en cas de renouvellement de la licence **avant cette date**).

En euros

| | |
|---|-------|
| - T1 : membre titulaire de 25 ans et plus (né avant le 01/01/88) ----- | 80,50 |
| - J1 : jeune de 18 à 24 ans (né entre le 01/01/88 et le 31/12/93) ----- | 66,50 |
| - J2 : jeune de moins de 18 ans (né après le 31/12/93) ----- | 57,00 |
| - C1 : conjoint de membre titulaire même club ----- | 56,00 |
| - E1 : enfant de membre de 18 à 24 ans (né entre le 01/01/88 et le 31/12/93) ----- | 48,50 |
| - E2 : enfant de membre de moins de 18 ans (né après le 31/12/93) ----- | 42,50 |
| - Ecole d'Escalade (inscription en plus de la licence J2 ou E2) ----- | 57,00 |
| | |
| ■ Abonnement à la revue nationale du CAF « La montagne et alpinisme » (4 numéros / an) abonné adhérent ----- | 17,00 |
| ■ Abonnement à la « Revue Pyrénéenne » (4 numéros / an) abonné adhérent ----- | 14,50 |

| | |
|--------------------------------------|-------|
| vous : | |
| votre conjoint : | |
| enfant : | |
| enfant : | |
| activité club " Ecole d'Escalade " : | |
| « La Montagne et Alpinisme » | |
| « Revue Pyrénéenne » | |
| | |
| Total : | |

Pièces à joindre à ce bulletin : le règlement par chèque à l'ordre du CAF de Figeac
un **certificat médical** de non contre-indication aux sports de montagne
(première inscription au CAF, école d'escalade, compétition)

Fait à :

le :

signature :